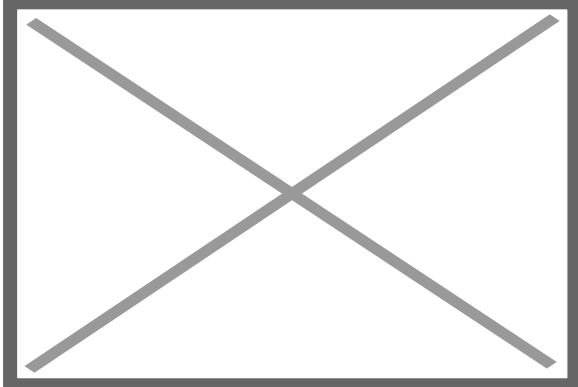


## L'ancienne ministre des affaires étrangères israélienne Tzipi Livni à Bruxelles : arrestation judiciaire

### Description

Communiqué de presse du 19.1.2017 Association Belgo-Palestinienne



Lundi 23 janvier 2017, Mme Tzipi Livni, ex ministre des affaires étrangères israélienne, vient à Bruxelles pour participer à une conférence au Parlement européen.

Elle était ministre des affaires étrangères au moment de l'opération militaire israélienne « Plomb Durci » sur la bande de Gaza menée du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009.

Le 23 juin 2010, un groupe de victimes a déposé plainte en Belgique auprès du procureur fédéral contre certains représentants israéliens civils et militaires à l'époque, dont Mme Tzipi Livni, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza.

Cette semaine, les plaignants ont réclamé au procureur fédéral l'arrestation de Mme Tzipi Livni à sa descente d'avion lors de son arrivée en Belgique le 23 janvier.

Le bureau du procureur fédéral a confirmé que Mme Tzipi Livni serait interceptée par la police judiciaire fédérale pendant son séjour en Belgique, pour être entendue et questionnée suite à la plainte déposée contre elle et que le nécessaire suivi de ce cas serait assuré.

Pour rappel, au cours des trois semaines de l'opération militaire « Plomb Durci », 1 500 tonnes de bombes ont été lancées depuis des avions sur les quartiers d'habitation de la bande de Gaza et des dizaines de milliers de chars d'artillerie ont été tirés depuis des tanks, détruisant des milliers de maisons mais aussi des hôpitaux, des écoles et des mosquées. Les statistiques compilées par diverses ONG et reprises par les Nations Unies estiment le nombre de victimes palestiniennes entre 1 387 et 1 434, dont 960 civils, plus de 410 enfants et environ 100 femmes.

Le nombre de blessés est estimé à 5 303, dont un bon nombre resteront handicapés pour le reste de leur vie. En sus de la nature déshumanisante de certaines attaques sur des civils, les troupes israéliennes ont aussi eu recours à des armes dont l'usage ou les conditions d'usage sont condamnés par le droit international, comme le phosphore blanc.

Le rapport de la mission exploratoire des Nations Unies sur le conflit de Gaza, commandé et endossé par les Nations Unies, mieux connu sous le nom de « Rapport Goldstone » a précisé : « Enquêter et, si nécessaire, poursuivre les personnes soupçonnées de graves violations, afin d'assurer le respect des droits humains et du droit humanitaire et pour empêcher la création d'un climat d'impunité. En droit international, les États ont le devoir d'enquêter sur les allégations de violations ».

La décision finale de lancer l'opération « Plomb Durci » a été prise le vendredi 26 décembre 2008 au matin, lors d'une réunion entre le ministre de la Défense, Ehoud Barak, le chef de cabinet Gabi Ashkenazi, Youval Diskin de la sécurité du Shin Bet/Shabak et le chef des renseignements militaires Amos Yadlin. Plusieurs heures après, le ministre de la Défense Ehoud Barak s'est réuni avec le premier ministre Ehoud Olmert et le ministre des affaires étrangères Tzipi Livni en une réunion finale au cours de laquelle le trio a donné ses ordres à l'armée de l'air pour lancer « l'offensive ».

Les déclarations de certains représentants politiques ou porte-parole de l'armée faites pendant l'opération « Plomb Durci », sont troublantes et accablantes. À cet égard, le rapport Goldstone a critiqué : « la mission a aussi noté avec préoccupation les déclarations publiques de représentants d'Israël, dont des représentants militaires de haut niveau, selon lesquelles l'attaque de la population civile et la destruction de la propriété de civils sont des moyens légitimes pour atteindre les objectifs militaires et politiques d'Israël. La mission considère que de telles remarques, outre qu'elles ébranlent tout le régime du droit international, sont incompatibles avec l'esprit de la Charte des Nations Unies et donc relèvent d'une dénonciation en bonne et due forme.

Tzipi Livni, ancienne ministre des affaires étrangères, qui est à ce titre responsable des décisions prises durant l'opération « Plomb Durci », au même niveau de responsabilité que Ehoud Olmert et Ehoud Barak, a déclaré « Nous serons sans pitié ». Cette expression, utilisée dans un tel contexte, est en soi un crime de guerre, selon l'article 136quater A§ 1,28° du code pénal belge.

Tzipi Livni a aussi déclaré le 19 janvier 2009, dans un interview sur Channel 10 News : « Israël a démontré un véritable hooliganisme au cours de la récente opération, que j'avais exigé ».

L'usage disproportionné de la force est donc indubitablement une doctrine prouvée et assumée par les forces de défense israéliennes. La responsabilité des supposés auteurs identifiés dans la plainte doit être examinée en vue de sa reconnaissance.

Le 10 mars 2010, le Parlement européen a adopté une résolution appelant à la mise en œuvre des recommandations du rapport Goldstone. La résolution appelle les États membres et le Haut représentant pour les affaires étrangères à exiger publiquement la mise en œuvre des recommandations du rapport Goldstone et « l'établissement des responsabilités pour toutes les violations du droit international, dont les supposés crimes de guerre ». Enfin, la résolution appelle les États de l'UE à adopter « une position ferme commune » sur le suivi du rapport Goldstone et appelle aussi à la levée du siège de Gaza, le nommant « contraire au droit humanitaire international ».

C'est précisément durant sa visite au Parlement européen que Mme Tzipi Livni sera arrêtée par la police judiciaire fédérale, le lundi 23 janvier 2017.

Contacts Presse:

En français

Pierre Galand, Président de l'Association Belgo-Palestinienne (ABP), Président de l'organisation Mondiale contre la Torture en Europe, Coordinateur Général du Tribunal Russell sur la Palestine, ancien Sénateur

Tel: 00 32 475 55 87 54

Pour l'anglais

Frank Barat, Coordinateur du Tribunal Russell sur la Palestine.

Tel : 0032 487 15 20 06

Traduction : SF pour l'Agence Media Palestine

**date créée**  
2017/01/19